

« farge, à la maison de l'Enfance (16) : 33 liv. 12 sous. »  
 1783. — « Pour la même demoiselle Delafarge : « blan-  
 « chissage, *tabac* et souliers : 30 liv. 1 sou. »  
 1785. — « A M. Chazette, curé de Saint-Vincent (17) :  
 « l'enterrement de ladite demoiselle Delafarge, morte à  
 « l'Enfance : 15 livres. — Frais de quatre porteurs audit  
 « enterrement : 5 livres. »

Enfin, cette sollicitude touchante s'étend aussi à plusieurs qui, sans être malades, se trouvent néanmoins, par leur état de misère, dans l'impossibilité de répondre aux exigences les plus pressantes de la vie. Exemples :

1780. — « A la mère Deschamps pour payer son bou-  
 langer : 15 livres. »

(16) La *Maison de l'Enfance* située à l'extrémité nord de la rue de ce nom à la Croix-Rousse, comprenait un asile pour les femmes atteintes d'aliénation mentale, et un pensionnat pour les jeunes personnes qui y recevaient un enseignement approprié à leur âge et à leur condition, l'un et l'autre confiés aux soins des Sœurs de Saint-Charles, sous la direction du *Bureau des Petites Écoles*. La chapelle de cet établissement, dédiée à l'Assomption de la Sainte-Vierge, avait été bénie par l'évêque d'Égée, suffragant de Lyon, le 8 mai 1754.

Après la Révolution, cette maison recueillit encore des aliénés, elle reçut ensuite un pensionnat de jeunes gens justement estimé, et devint en 1840 un couvent de religieuses dites *de Nazareth*. La Maison de l'Enfance est occupée aujourd'hui par une communauté de Sœurs, sous le vocable des *Cinq plaies de Notre-Seigneur*. (*Ann. de 1755*. — P. Saint Olive : *Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse*, 1864.)

(17) M. Jean-Mathieu Chazette, bachelier en théologie de l'Université de Paris, dernier curé de Saint-Vincent, nommé au Concordat curé de la Croix-Rousse où il est mort en 1818. La paroisse de Saint-Vincent comprenait la partie ouest du plateau de la Croix-Rousse où se trouvait la maison de l'Enfance.